

## « COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION »

Au cours de l'exercice 2019, pour les FIA et les OPCVM gérés, Raymond James Asset Management International a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, au sens de l'instruction DOC-2007-02 de l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « AMF ») et des articles 319-14, 319-18, 321-119 et 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

Ces services n'ont pas été payés à partir des ressources propres de Raymond James Asset Management International. En 2019, les frais d'intermédiation **n'ont pas** représenté un montant supérieur à 500 000 euros.

Le présent compte rendu précise les conditions dans lesquelles Raymond James Asset Management International a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, ainsi que la clé de répartition constatée entre :

- 1) Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission et au service d'exécution d'ordres ;
- 2) Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Pour les FIA et les OPCVM gérés par Raymond James Asset Management International, les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission et au service d'exécution d'ordres ont représenté **47.5%** des frais payés. Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision et d'exécution d'ordres ont représenté **52.5%** des frais payés pour des travaux d'analyse financière ou des outils d'aide à la décision.

Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision et d'exécution d'ordres ont été payés au titre des accords de commission partagée. Les prestataires pour l'exécution et la recherche sont sélectionnés par Raymond James Asset Management International en fonction des critères décrits dans la politique de meilleure sélection de Raymond James Asset Management International.

Les conflits d'intérêts sont gérés conformément à la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de Raymond James Asset Management International.

Vous pouvez adresser toutes vos questions par email à [rcci@raymondjames.com](mailto:rcci@raymondjames.com)